

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20250424_P_068
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance
Objet : Signature d'une convention avec Emmanuelle LEGER « Psychomotricienne »
pour des rencontres d'Analyse Professionnelle de la Pratique en faveur des
assistantes maternelles du territoire.

Le Président,

N° 20250424_P_068

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Emmanuelle LEGER
« Psychomotricienne »
4 rue Traversière
42660 SAINT GENEST MALIFAU

Pour l'organisation de rencontres d'Analyse de la Pratique Professionnelle. Ce temps est un outil de régulation pour prendre du recul sur sa pratique professionnelle.

Dates : 4 séances d'1h30 du mois de Juin au mois de Décembre 2025

Lieux : Relai Petite Enfance de Saint Just Malmont

Participants : Assistantes de maternelles du territoire

Montant : 644€ TTC Frais de déplacements inclus.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 24 Avril 2025

AR Prefecture

043-244301131-20250424-20250424_P_068-AU
Reçu le 06/05/2025

Le Président,

Frédéric GIROD

